

Paris, le 26 novembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résultats du résultat de l'assurance vie du mois d'octobre 2020

L'assurance vie plie mais ne rompt pas

Analyse de Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

Pour le mois d'octobre, l'assurance vie enregistre, selon la Fédération Française de l'Assurance, sa huitième décollecte de rang mais avec -154 millions d'euros, il s'agit de la plus faible constatée depuis le mois d'avril 2020.

Octobre, logiquement un mois traditionnellement faste pour l'assurance vie mais pas en 2020

Sur ces dix dernières années, une seule décollecte avait été enregistrée au mois d'octobre. Si, en règle générale, le Livret A termine mal l'année, ce n'est pas le cas pour le premier placement des ménages. Dans les derniers mois de l'année, les épargnants effectuent des arbitrages et décident d'affecter une partie de leurs liquidités sur des placements de long terme comme l'assurance vie ou les produits d'épargne retraite. En 2020, l'affaire est tout autre. L'assurance vie est une des victimes collatérales de la crise sanitaire du fait de sa nature de placement à long terme. La très faible décollecte du mois d'octobre souligne que les ménages reviennent progressivement sur l'épargne de long terme et que le premier produit d'épargne ne souffre d'aucune défiance. Il n'en demeure pas dans l'histoire de l'assurance vie, un tel cycle de décollecte n'avait été jamais enregistré.

Une reprise de la collecte brute en octobre

Au mois d'octobre, la collecte brute a atteint 10,9 milliards d'euros, contre 9,4 en septembre. Pour avoir une collecte plus élevée, il faut remonter au mois de février avant la crise sanitaire. La bonne tenue des marchés financiers explique certainement ce rebond de la collecte dont 34 % a été placée en unités de compte, ce qui constitue le taux moyen de ces derniers mois. Les prestations sur le mois d'octobre se sont élevées à 11 milliards d'euros, soit un peu plus qu'en septembre, 10,1 milliards d'euros.

2020, une année atypique pour l'assurance vie

Avec octobre, la collecte nette reste négative sur les dix premiers mois de l'année à hauteur de 7,3 milliards d'euros, contre une collecte nette positive de 22,3 milliards d'euros sur la même période de 2019. Depuis le début de la crise sanitaire, la décollecte est de 9,3 milliards d'euros (de mars à octobre). La décollecte pourrait donc être supérieure en 2020 à celle de 2012 (-6,3 milliards d'euros). L'année 2012 avait été marquée par la crise des dettes souveraines qui avait généré un climat de suspicion à l'encontre des fonds euros des contrats d'assurance vie.

Sur les dix premiers mois de l'année 2020 le cumul des cotisations en assurance vie atteint 93,0 milliards d'euros, soit une baisse de plus de 28 milliards d'euros. Les prestations sont, en revanche stables d'une année sur l'autre, 100,3 milliards d'euros en 2020, contre 99,3 milliards d'euros en 2019.

Dans un contexte de crise sanitaire doublée d'une crise économique, les ménages éprouvent, à juste titre, les pires difficultés pour se projeter et donc s'engager sur le long terme. Ils privilégient la liquidité absolue ; les dépôts à vue et les livrets sont les principaux réceptacles de l'épargne covid. Les ménages anticipent une baisse de revenus et ont peur des licenciements, ce qui les conduit à accroître le volume de leur épargne de précaution. La baisse des rendements des fonds euros et l'incitation à placer une partie de son épargne en unités de compte dissuadent, à la marge, une partie des épargnants.

Avec le reconfinement mis en œuvre à partir du 30 octobre, la décollecte pourrait être un peu plus forte en novembre.

A fin octobre 2020, l'assurance vie demeure de loin le premier placement des ménages avec un encours de 1 753 milliards d'euros.

Contact presse

Philippe Crevel : 06 03 84 70 36
pcrevel@gmail.com